

# CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 21 février 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15 Convocation du Conseil Municipal : 16/02/2023

L'an deux mil vingt et trois, le 21 février à 20h30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc POYADE, Maire.

Etaient présents : MM. POYADE, GOUTAGNY, FARGE, BOUARD, PERRET, THIOLLIER et JAY  
MMES GONNET-LEARD, ROCHETIN, CHAPELAND, CONSEILLON.

Etaient absents : MM. PONTONNIER - CHAMBON (pouvoir à C PERRET) et Mme GUILLOT (pouvoir à C JAY)- BERTHASSON (pouvoir à JL POYADE).

Secrétaire de Séance : MME ROCHETIN Françoise  
2022-09

### **OBJET : Passerelle sur la Loire**

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal du projet de la passerelle sur la Loire et demande au Conseil Municipal de se positionner sur la passerelle.

Monsieur le Maire demande que ce projet ne soit pas porté par la commune et qu'il s'agit d'une étude de faisabilité.

Certains élus font part que leur inquiétude sur le coût d'un tel projet et ne souhaite pas que le budget de la collectivité soit impacté.

Le conseil Municipal approuve à la majorité cette étude de faisabilité.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

A Saint-Laurent La Conche, le 24 janvier 2023

Le Maire,  
Jean-Luc POYADE

La secrétaire de séance  
Françoise ROCHETIN